

REPUBLIQUE DU TCHAD

UNITE- TRAVAIL – PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRIMATURE

MINISTERE DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

HAUT COMITE NATIONAL

COORDINATION DU SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

N° _____/PR/PM/MEP/HCN/CSTP/18

COMpte-RENDU DE LA REUNION DES ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE DANS LES INDUSTRIES
EXTRACTIVES AU NIVEAU REGIONAL

MOUNDOU le 11 Mai 2018

Présents : Voir liste de présence jointe

Excusés : Néant

Absents : CPPN

Date : Vendredi 11 Mai 2018

Lieu de la réunion : Centre d'accueil de Moundou

Ordre du Jour : Désignation d'un membre issu des Organisations de la Société Civile au niveau régional au sein du Haut Comté National de l'ITIE.

Déroulement :

La mission du Secrétariat Technique Permanent est arrivée à Moundou, chef lieu de la région du Logone Occidental le Vendredi 11 Mai 2018, ou elle s'est entretenue le même jour avec les représentants des Organisations de la Société Civile au niveau régional, qui l'attendaient afin de procéder à la désignation d'un membre pouvant siéger au sein du Haut Comité National de l'ITIE au Tchad.

Avant de procéder à l'élection, le Chef de la mission du Secrétariat a fait une brève synthèse pour rappeler le déroulement des réunions précédentes des OSC au niveau de N'Djamena tenues le 20 et 27 Avril 2018, au cours desquelles six (06) membres issus de différents sous groupes des Organisations ont été élus.

Il a ensuite rappelé aux participants l'ordre du jour de la réunion, en mettant un accent particulier au respect des règles définies dans les termes de références conçus à cet effet, avant de souligner les difficultés rencontrées à ce jour, dans le processus de désignation, notamment celui en cours au niveau régional.

Après avoir parcouru les Termes de références et avant d'entamer l'ordre du jour initialement prévu pour la réunion, les participants se sont attardés sur diverses questions relatives à la représentativité des membres au sein du Haut Comité National et de leur redevabilité envers leurs pairs.

Ils ont à cet effet, estimé qu'une seule place qui leur est accordé au sein du HCN serait insuffisante compte tenu de leur présence et expériences sur les terrains, et de poser la question de savoir pourquoi certains sous groupes sont représentés par deux personnes et d'autres non ?

Ils ont aussi révélé que plusieurs organisations citées dans les TDRs ne sont pas effectives sur le terrain à l'exception de quelques unes. Par conséquence, ils ont souligné que l'ITIE – Tchad n'implique pas d'avantage les Organisations de la Société Civile régionale contrairement à ce qui se passe ailleurs. C'est la raison pour laquelle, l'ITIE est méconnue des populations riveraines des champs pétroliers.

Quel est le degré de redevabilité de la personne élue ou peut- elle être démise avant la fin de son mandat ? Sont parmi tant d'autres préoccupations que les participants ont soulevées à la mission qui s'est chargée de les transmettre au Haut Comité National en esquissant quelques éléments de réponses.

En entamant l'ordre du jour, les participants ont d'abord défini la méthode de désignation qui consiste du vote à bulletin secret sous la supervision du Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE qui a enregistré six Organisations qui sont :

- la Commission Diocésaine Justice et Paix (CDJP) de la ville de Gorée et celle de Moundou,
- l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière (EPOZOP) de la ville de Bebedja,
- le Comité de Défense des Intérêts Communautaires (CDIC) de la ville de Déli,
- le réseau de Suivi des Activités liées au Pétrole au Moyen Chari (RESAP) de la ville de Sarh,
- la Commission Permanente Pétrole Logone(CPPL) de Moundou)

En suite deux candidatures ont été retenues. Il s'agit de la Candidature de **Nadji Nelambaye** de la Commission Permanente Pétrole du Logone(CPPL) et de **Moyombaye Urbain** de l'Entente des Populations de la Zone Pétrolière(EPOZOP).

A l'issue des élections, les représentants des Organisations de la Société Civile présentes ont porté leur choix sur la personne de **NADJI NELAMBAYE** de la Commission Permanente Pétrole du Logone(CPPL).

Commencée à 9H30 mn, la réunion a pris fin à 11H30mn.

Le Rapporteur de séance


Younous Taha AZAKI








Annexes / Liste de présence

LISTE DE PRESENCE

Date: 11. MAI 2018

REUNION DES ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE
DANS LE SECTEUR EXTRACTIF AU NIVEAU REGIONAL

Mourmorou 11 Mai 2018

	Noms & Prénoms	organisations	Telephones / Emails	Signatures
1	NADJI NELAMBAYE	CPPL	66 26 78 84 / 99 57 04 85 nadiog@gmail.com	
2	ALYO THOMAS	CDJP / GORE	thom.alyobem@gmail.com 66 44 22 12 / 95 60 59 80	
3	GAMBÉD. Iouaïlé	CDS P / Mourmorou	66 26 42 67 gtamache@yahoo.com 99 27 17 16	
4	MOYOMBAYE URBAIN	EPOZOP	66 25 47 78 / 92 35 88 96 mubeinmoyoumboye@yahoo.fr	
5.	M ^{me} Hadjimaingui biddy Valerie	RESAP / MC	66-37-51-58 / 99 62 99 07	
6	MBAITAYO RENE	CDIC	66 47-4381	